



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Ploemeur, le 21 SEP. 2021

Pôle municipal de Kerdroual
DDAT : SERVICE VIE ASSOCIATIVE
Dossier suivi par Philippe Le Gleut
Tél : 02 97 86 40 35
Mail : relais.associatif@ploemeur.net

N/REF. RL/PLG/PNR – 2021 – 069

Objet : subvention 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Chers amis,

La ville de Ploemeur prépare actuellement son budget 2022.

Si vous souhaitez solliciter une subvention municipale dans le cadre de cet exercice budgétaire, il vous appartient de retirer auprès des services vie associative ; sports ou C.C.A.S., l'ensemble des documents. Ils sont également téléchargeables à partir du site internet www.ploemeur.com rubrique « ma vie associative ». Ils doivent être retournés complétés, **au plus tard le dimanche 17 Octobre 2021**, accompagnés des pièces suivantes :

- ↳ Copie de la dernière version du courrier adressé aux services préfectoraux précisant la composition du bureau de l'association.
- ↳ Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- ↳ Attestation d'assurance en cours de validité
- ↳ Le bilan certifié conforme du dernier exercice comptable de votre association faisant apparaître notamment les éventuels éléments d'actif (valeurs immobilières, mobilières et financières)
- ↳ Le bilan certifié conforme de la dernière édition de votre projet si celui-ci est régulier (uniquement pour les subventions de projet)
- ↳ Relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

Il est à noter que les services municipaux ne traiteront aucun dossier incomplet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien amicalement,

Le Maire,
Vice-Président du Département du
Morbihan,

Ronan LOAS

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex


Darempred Ti-Kêr
1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex